

FORÊT D'AUBAIS EN COMMUN

Commune d'Aubais

CALENDRIER : 2026-2027

CONTEXTE

Le massif forestier d'Aubais est sujet à l'embroussaillage, à la déprise agricole et au risque incendie aggravé par le réchauffement climatique. L'entretien du massif à proximité du village doit passer par une réappropriation par les habitants et revêt des enjeux touristiques, de biodiversité et de sécurité. En s'appuyant sur une vie associative riche, il s'agit de sensibiliser à la fois aux patrimoines de la commune et à ses vulnérabilités face au réchauffement climatique.

OBJECTIFS

La gestion commune de la forêt a pour but la restauration de l'écosystème boisé pour favoriser la biodiversité, augmenter sa résilience face aux incendies et contribuer au maintien de l'habitabilité et de l'attractivité touristique du territoire dans un contexte de crise environnementale, tout en améliorant la cohésion sociale.

La commune mène ce projet en étroite collaboration avec les associations Les Survoltés (transition écologique), Collectif d'Intérêt Local (vie citoyenne) et Calade (centre socioculturel). Ce collectif public/privé œuvre ainsi à la préservation de la biodiversité, à la valorisation du patrimoine, à la sensibilisation au changement climatique, à la lutte contre l'embroussaillage des chemins et à l'insertion de personnes éloignées de l'emploi. En 2025, deux premiers chantiers citoyens ont mobilisés 40 bénévoles.

MISE EN ŒUVRE

- Structuration de la gouvernance du collectif (La Coop des communs),
- Diagnostic de biodiversité (Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie),
- Chantiers participatifs pour rouvrir les chemins : à la fois citoyens et d'insertion (via Calade) et en coopération avec la chevrrière pour le pastoralisme.
- Outil de sensibilisation au patrimoine et réunions publiques.



© crédit : France Bleu - ICI

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT HT
Diagnostic biodiversité, appui à la gestion	10 000 €
Appui à la gouvernance, documentation	11 460 €
4 chantiers participatif	68 800 €
10 panneaux et 1 livret sensibilisation, 2 réunions publiques	18 600 €
Coût TOTAL	108 860 €

PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
AAC ADEME	11% 11 460 €
AAC CD du Gard	18% 20 000 €
CCRVV (non sollicité encore)	2% 2 000 €
Autofinancement	27% 35 400 €
Aide LEADER	37% 40 000 €
TOTAL	100% 108 860 €
☒ Plafond et plancher FEADER respectés	



FORÊT D'AUBAIS EN COMMUN- Commune d'Aubais

CRITÈRE STRATÉGIQUE – adéquation du projet à la stratégie du GAL

Fiche Action 3 : Renforcer la qualité de vie et la cohésion sociale

Objectif opérationnel 3.4 : Développer les lieux et solutions fédérant les initiatives citoyennes

Extrait stratégie GAL : « favoriser l'implication citoyenne autour de projets communs, propre à fédérer et à faciliter les liens sociaux. Des projets engagés doivent pouvoir réinventer la solidarité villageoise en appui aux foyers isolés ou en difficultés »

Commentaire :

Plus que la lutte contre le risque incendie elle-même, il s'agit de restauration de l'écosystème. La manière innovante de le faire relève de la stratégie LEADER.

☐ OUI (5pts)

☐ NON (0pt)

CRITÈRES D'EXEMPLARITÉ

Ancrage territorial et coopération

☐ OUI (1pt)

☐ NON (0pt)



Innovation et expérimentation

- Méthode innovante et collective de gestion du risque incendie

☐ OUI (1pt)

☐ NON (0pt)

Impact écologique

- Entretien de la biodiversité, sensibilisation à la réappropriation d'espace naturels délaissés.

☐ OUI (1pt)

☐ NON (0pt)



Impact sociétal

- Portage public/asso locales et chevrrière
- Partage du bois, chantier d'insertion, entraide, sécurité.

☐ OUI (1pt)

☐ NON (0pt)

Impact économique

☐ OUI (1pt)

☐ NON (0pt)

PRÉREQUIS TECHNIQUES

- ☐ Aucun prérequis général

Critères spécifiques à l'objectif opérationnel

- ☐ (3.4) Exclusion : Foyers communaux, maisons des associations et salles polyvalentes

Commentaire :

-

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Critère stratégique : /5pts

Critères qualitatifs : /5pts

NOTE TOTALE : /10

AVIS DU COMITÉ